

Conditions générales de vente à domicile

Article 1 - Application des conditions générales de prestations de services

Les présentes conditions générales de vente sont portées à la connaissance du client.

En conséquence, le fait de solliciter les services de SYSTEMES SOLAIRES emporte acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

Article 2 - Formation du contrat

La formation du contrat se réalise exclusivement par l'intermédiaire d'un devis signé par le client. Le devis vaut preuve irrévocable du paiement complet des services et équipements fournis par SYSTEMES SOLAIRES.

Dans le cadre d'une signature du client particulier à son domicile, ce dernier bénéficie d'un délai de rétractation d'une durée de sept jours selon les conditions de l'article L. 121-25 du code de la consommation. Au-delà de ce délai, SYSTEMES SOLAIRES percevra une somme égale à 30% du montant HT de la commande à titre de dommages et intérêts.

Les professionnels ne bénéficient pas de ce délai.

Il est expressément convenu entre les parties que le client reconnaît dans ses rapports avec la Société SYSTEMES SOLAIRES, la validité et la force probante des courriers et enregistrements informatiques conservés.

Ce mode de preuve est recevable quel que soit le montant des prestations effectuées par la Société SYSTEMES SOLAIRES.

Article 3 - Tarifs et règlement

Les tarifs des prestations sont stipulés HT pour les sociétés et TTC pour les particuliers, sans aucun escompte.

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la signature du devis.

Lorsque la vente devient définitive, c'est-à-dire dès la fin du délai de rétractation (cf. Article L 121-25 du code de la consommation), le client s'engage à :

-Avoir à disposition la somme totale du montant du devis disponible après la signature des contrats de raccordement ERDF.

-Régler la totalité de la facture à la mise en service de l'installation, défini par la signature du procès verbal de recette.

Aucun chantier ne sera réalisé si ces conditions ne sont pas respectées.

Les chantiers pourront être réglés par :

-chèque personnel à l'ordre de SYSTEMES SOLAIRES.

-chèque de Banque à l'ordre de SYSTEMES SOLAIRES.

-Virement bancaire

Le matériel reste la propriété de SYSTEMES SOLAIRES jusqu'au paiement complet des factures. Il est expressément convenu entre les parties que le client reconnaît dans ses rapports avec la Société, le droit irrévocable de SYSTEMES SOLAIRES de débrancher et d'enlever les équipements en cas de non paiement des factures, et ce à n'importe quelle période de l'année.

Le montant total de la facture figure sur le devis ainsi que sur la facture remise au client au moment de la signature du PV de recette.

Les tarifs comprennent le déplacement et la prestation réalisée pour le compte du client.

Dans le cas où la prestation n'aurait pas pu être effectuée en raison de l'absence du client au rendez-vous fixé avec SYSTEMES SOLAIRES, un minimum de 150 € TTC sera facturé, non remboursable.

En cas de retard de paiement, le client se verra appliquer une pénalité de retard d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal, calculé sur le montant de la totalité des sommes dues, en vertu des dispositions de l'article L. 441-6 du Code de Commerce.

Article 4 - Contenu des prestations

SYSTEMES SOLAIRES propose la livraison, l'installation et la mise en service de solution d'énergie renouvelable. Cette prestation inclut: la livraison du matériel, l'installation du matériel, la mise en service, la prise en charge des démarches administratives, la prise en charge des frais de raccordement. Cette prestation exclue toutes les prestations ne figurant pas sur le devis. Le client devra souscrire les assurances nécessaires au bon déroulement du chantier.

Article 5 - Obligations et responsabilité de SYSTEMES SOLAIRES

La société SYSTEMES SOLAIRES s'engage à mettre tous les moyens en œuvre pour assurer dans des conditions optimales les services au client, sauf dans les hypothèses où une interruption de service est expressément demandée par une autorité judiciaire compétente.

SYSTEMES SOLAIRES s'engage à fournir les moyens humains nécessaires à la bonne exécution de la prestation. Le client reconnaît que SYSTEMES SOLAIRES n'est soumis qu'à une obligation de moyens.

La société SYSTEMES SOLAIRES ne sera pas tenue responsable pour tout retard ou inexécution des services lorsque la cause du retard ou de l'inexécution serait due à la survenance d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit, tels qu'ils sont définis par la jurisprudence des tribunaux Français.

Le client accepte expressément que SYSTEMES SOLAIRES ne peut en aucun cas être tenue responsable des dommages directs et/ou indirects, matériels et/ou immatériels intervenus lors de la réalisation des prestations. En tout état de cause l'indemnité due au client résultant d'un dommage causé par SYSTEMES SOLAIRES ne pourra excéder les montants prévus par la police d'assurance de la société SYSTEMES SOLAIRES.

En cas de défaillance de la société d'assurance, le montant de l'indemnité ne pourra être supérieure au total du montant versé par le client lors de la souscription du service.

Article 6 - Obligations du client

Le client reconnaît que l'ensemble des frais afférents au site où a lieu l'intervention reste à sa charge (électricité, frais de téléphone, Internet, etc.).

Le client s'engage à établir et à entretenir un environnement optimal afin que la Société SYSTEMES SOLAIRES puisse effectuer son travail dans les meilleures conditions sur le site.

Article 7 - Validité contractuelle des informations

Les photos et textes des articles représentés sur le site Internet de la Société SYSTEMES SOLAIRES n'ont pas de caractère contractuel.

Les informations figurant sur le serveur ont été rédigées de bonne foi à l'aide des notices et des documentations de nos fournisseurs.

SYSTEMES SOLAIRES ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des éventuelles erreurs retranscrites de ces documents ou notices.

Article 8 - Territoire

Une note sur la disponibilité du service de la Société SYSTEMES SOLAIRES sur le territoire français est disponible sur simple demande par courrier adressé au siège social de la société SYSTEMES SOLAIRES.

Article 9 - Loi Informatique et Liberté

En vertu des dispositions de la Loi Informatique et Liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant.

Le client autorise SYSTEMES SOLAIRES à communiquer ces données à des entreprises tierces.

A défaut, le client informera SYSTEMES SOLAIRES de son refus de voir ses données personnelles utilisées en adressant un courrier recommandé avec accusé de réception à SYSTEMES SOLAIRES en indiquant ses nom, prénoms, adresse, adresse e-mail afin que SYSTEMES SOLAIRES puisse faire le nécessaire.

Article 10 - Confidentialité

Une processus de qualité interne à SYSTEMES SOLAIRES apporte aux clients un respect total des informations confidentielles enregistrées sur les supports informatiques.

SYSTEMES SOLAIRES s'engage à ne divulguer aucune information susceptible de permettre à des tiers de connaître directement ou indirectement le détail des interrogations effectuées par le client.

Article 11 - Loi applicable

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de prestations de services sont soumises au droit français.

Article 12 - Tribunal compétent

En cas d'échec d'une procédure amiable, tout litige découlant des présentes conditions générales de prestations de services est de la compétence du Tribunal de Commerce Clermont-Ferrand, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

ANNULLATION DE COMMANDE (Code de la consommation, articles L.121-23 à L.121-26)

Compléter et signer ce formulaire, l'envoyer par lettre recommandée avec Avis de Réception à SYSTEMES SOLAIRES, 16 rue le Corbusier, 63800 Couron d'Auvergne, l'expéditeur au plus tard le septième jour de la commande, ou si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le 1^{er} jour ouvrable suivant.

Je soussigné, déclare annuler la commande ci-après :

Nature des marchandises et des services commandés : _____

Date de la commande : _____

Nom du client sur la commande : _____

Adresse du client sur la commande : _____